



Débats du Sénat
Deuxième Lecture du Projet de loi S-219
COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Partie 1: 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 54

Le mercredi 30 avril 2014

Présidence de l'honorable Pierre Claude Nolin,
Président intérimaire

Partie 2: 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 57

Le mercredi 7 mai 2014

Présidence de l'honorable Noël A. Kinsella

PROJET DE LOI SUR LE JOUR DE L'AVRIL NOIR**DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT**

L'honorable Thanh Hai Ngo propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois.

— Honorables sénateurs, j'ai le privilège et l'honneur de prendre aujourd'hui la parole pour vous demander d'appuyer le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Le projet de loi S-219 désigne le 30 avril comme « Jour de l'Avril noir ». Ce jour de commémoration attirera l'attention de tous les Canadiens sur les événements et les souffrances qui ont suivi la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, en 1975. Il permettrait aussi de mieux comprendre le rôle qu'ont joué les Canadiens pour secourir et accueillir des milliers de réfugiés vietnamiens.

• (1450)

Nombreux sont ceux qui doivent se demander en quoi la fin de la guerre du Vietnam est importante et quelle est son incidence sur l'histoire canadienne. Certains se demanderont peut-être aussi pourquoi le 30 avril mérite d'être commémoré. À vrai dire, trop peu de gens connaissent les difficultés et les atrocités qui ont suivi la guerre qui a dévasté le Vietnam. Encore plus rares sont ceux qui connaissent le rôle humanitaire que le Canada a joué à la suite de la guerre. À la différence de la guerre froide et des deux guerres mondiales que l'on enseigne dans les écoles partout au Canada, on oublie et on néglige souvent de parler du rôle du Canada dans la guerre du Vietnam et auprès des réfugiés de la mer vietnamiens.

La guerre du Vietnam est en grande partie attribuable à l'opposition des idéologies de deux systèmes politiques différents. La guerre froide a dressé les Vietnamiens communistes, au Nord, contre les Vietnamiens démocrates, au Sud, dans une guerre qui a duré 18 ans. La République du Sud-Vietnam a combattu courageusement pendant plus de deux décennies pour défendre la liberté et la démocratie afin d'éviter la propagation du communisme. Cette longue lutte entre le Nord et le Sud du Vietnam était le résultat de la lutte du Nord communiste en vue d'envahir le Sud démocratique, dans le but de soumettre le Sud-Vietnam à son autorité.

Les forces communistes du Nord ont enfreint les Accords de paix de Paris en envahissant le Sud-Vietnam et en mettant en place un régime totalitaire impitoyable dans tout le pays après la chute de Saïgon, le 30 avril 1975. Cette sombre journée a secoué le monde et a obligé des millions de Vietnamiens à quitter leur pays ravagé par la guerre afin de trouver la sécurité et la liberté.

Même si le Canada n'a pas participé directement à la guerre, il a manifesté son engagement autrement. Les Forces canadiennes n'ont pas participé directement aux combats ni au conflit, mais elles ont tenu un rôle opérationnel et un rôle de supervision pendant la guerre du Vietnam dans le but de soutenir le rétablissement de la paix et la fin au conflit en participant à la mise en application des Accords de paix de Paris de 1973. Le Canada a aussi siégé à deux commissions internationales de vérité et a fourni du matériel médical ainsi qu'une assistance technique.

De 1954 à 1973, le Canada a fait partie de la Commission internationale de contrôle, qui a supervisé la conclusion de l'armistice au Vietnam et qui était composée uniquement de pays neutres. Les diplomates canadiens ont également été reconnus pour leur contribution aux négociations entre Washington et Hanoï. De plus, le Canada a toujours été réputé pour son impartialité et respecté pour l'objectivité avec laquelle il a assuré le maintien de la paix au cours de la période où il gérait l'aide humanitaire destinée aux victimes et aux réfugiés de la guerre.

La chute de Saïgon est survenue après de longues batailles et des pertes innombrables dans les deux camps. La capitale du Vietnam du Sud a été capturée par l'armée populaire vietnamienne et le Front de libération nationale le 30 avril 1975. Cette triste journée marquait la fin de la guerre du Vietnam et le début de la réunification officielle entre le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud au sein d'un État communiste dirigé par un régime unipartite.

Pour la République socialiste du Vietnam actuelle, le 30 avril est le jour où l'on célèbre la victoire militaire sur les Américains. La date du 30 avril 1975 évoque cependant de tristes souvenirs pour plusieurs autres personnes, spécialement celles qui viennent du Vietnam du Sud.

Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, de même que pour les membres de la grande diaspora vietnamienne qui vivent maintenant à l'étranger, le 30 avril correspond au jour où le Vietnam du Sud est tombé aux mains d'un régime communiste autoritaire et répressif qui n'accorde aucune importance aux droits de la personne. Le 30 avril, nous commémorons le jour sombre où nous avons perdu notre pays, nos proches, nos amis, nos foyers, notre liberté et nos droits démocratiques. Cette date évoque pour nous la perte et le deuil.

Après la guerre du Vietnam, plus de 65 000 Vietnamiens ont été exécutés et plus d'un million d'autres ont été emprisonnés et envoyés dans des camps de rééducation, où l'on estime que quelque 165 000 d'entre eux sont morts à cause des exactions commises par les communistes du Vietnam du Nord.

[Le sénateur Ngo]

Au cours des années qui ont suivi la chute de Saïgon, soit de 1975 à 1996, on a assisté à la plus importante migration massive de l'histoire moderne. Ainsi, plus de 1,5 million de personnes ont fui leur pays déchiré par la guerre en quête de liberté.

L'exode des Vietnamiens avait ceci de particulier que, contrairement à la plupart des autres migrations, qui forcent souvent les gens à franchir des montagnes, des déserts et des océans, les Vietnamiens désireux de fuir le pays n'avaient pas d'autre choix que d'affronter la mer en bateau. C'est pourquoi ces réfugiés ont été baptisés *boat people* ou « réfugiés de la mer ». Nombre de Vietnamiens ont franchi la mer de Chine méridionale à bord d'embarcations de fortune, risquant leur vie à chaque instant. Ils ont dû survivre non seulement à des tempêtes meurtrières, mais aussi à la maladie et à la famine.

Certains sont morts noyés, d'autres ont été tués par des pirates, assassinés ou vendus pour devenir esclaves ou prostitués. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 250 000 personnes ont perdu la vie pendant la traversée qui devait les mener vers la liberté et vers un avenir meilleur.

Honorables sénateurs, les périodes de nombreux Vietnamo-Canadiens et leur arrivée au Canada ne figurent pas dans notre patrimoine national. C'est pourquoi j'aimerais vous présenter les témoignages de quelques-uns de ces « réfugiés de la mer ».

En voici un premier :

Le huitième jour, ma fille de trois ans est décédée. Le neuvième jour, mon fils de huit ans est décédé. Le dixième jour, la plus jeune nièce de mon épouse est décédée. [...] Nous avons navigué sans vivres et sans eau potable pendant environ 13 jours. J'ai écrit une lettre, je l'ai placée dans une bouteille et je l'ai lancée à la mer, dans l'espoir que quelqu'un la trouve et informe ma famille que j'avais péri en mer.

Puis un autre :

Tout a commencé un matin, quand nous avons entrepris notre traversée vers l'inconnu. J'étais un jeune homme de 14 ans, et je me suis retrouvé avec mon frère de 16 ans et 150 autres personnes sur un petit bateau de bois conçu pour transporter une cinquantaine de personnes. Nous sommes arrivés aux îles Terumbu, en Malaisie, après quatre jours et trois nuits marquées par deux tempêtes et une mer déchaînée qui menaçait de nous submerger. Nous avons été témoins de plusieurs événements tragiques pendant ce voyage. L'un des plus bouleversants : la mort d'un jeune enfant, qui a péri écrasé, et dont le corps a été jeté à la mer.

Et encore un autre :

Quelqu'un a fermé le couvercle en nous disant de garder le silence, car des policiers inspecteraient le bateau avant qu'il lève l'ancre pour aller pêcher. Je n'avais pas prévu me retrouver dans un minuscule compartiment secret du bateau, sous une glacière. Il y faisait noir et chaud. Je n'avais pas assez de place pour bouger. D'autres corps pesaient sur moi. L'air est devenu lourd au point d'en être pratiquement irrespirable. Des enfants ont commencé à pleurer. Leurs parents cherchaient frénétiquement à leur couvrir la bouche. Je voulais pleurer, moi aussi, car j'avais trop chaud, j'étais dans une position très inconfortable et je manquais cruellement

d'air. J'ai vraiment commencé à craindre pour ma vie et celle de mon frère. J'ai alors compris que la respiration, c'est la vie, et que sans elle il ne pourrait pas y avoir de liberté. Je me suis donc répété de tenir bon pour une respiration, puis une autre, puis une autre...

[Français]

Honorables sénateurs, ce ne sont que quelques témoignages parmi des milliers de récits de survivants. Je pourrais passer des heures à vous lire ces récits de l'exode vietnamien, mais je suis sûr que ces quelques descriptions vous donneront une idée de la souffrance des *boat people* vietnamiens dans leur recherche d'asile et de liberté.

[Traduction]

Le plus triste, c'est que certains pays ont renvoyé les réfugiés de la mer au large, même après qu'un bateau bondé fut parvenu à toucher la terre ferme. Ces réfugiés ont souvent été contraints de s'éloigner encore davantage de leur pays natal pour s'installer au Canada, en France, en Australie, aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont accueilli respectivement 800 000, 20 000 et 96 000 réfugiés. L'Australie et le Canada ont chacun accepté 137 000 réfugiés. À l'échelle mondiale, la diaspora vietnamienne est aujourd'hui forte de quelque 3,5 millions de personnes.

• (1500)

Honorables sénateurs, le projet de loi S-219 vise à commémorer non seulement les réfugiés de la mer qui ont perdu la vie durant l'exode, mais l'accueil chaleureux que le Canada leur a réservé. Le rôle du Canada a souvent été oublié au fil des ans.

[Français]

Compte tenu de la migration croissante des réfugiés vietnamiens, le gouvernement fédéral a créé un programme de parrainage privé aux termes duquel il invitait des organisations bénévoles, des églises et des groupes d'au moins cinq citoyens adultes à accueillir une famille de réfugiés et à la prendre à charge pendant un an. Pour chaque personne ainsi parrainée, le gouvernement acceptait un autre réfugié à sa charge.

Sans les efforts chaleureux et attentifs de milliers de Canadiens et sans le leadership, l'appui et la collaboration du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et municipaux, d'organismes canadiens et internationaux pour les réfugiés, d'organisations non gouvernementales et de groupes religieux, la migration de ces gens en si grand nombre, dans des circonstances aussi urgentes et difficiles, n'aurait pas été possible.

[Traduction]

Je suis arrivé au Canada en même temps que d'autres réfugiés vietnamiens. Ce pays nous a accueillis à un moment où nous en avions grandement besoin. Nous venions de vivre une guerre dévastatrice, avions souffert dans des camps de réfugiés et enduré un long voyage en bateau pour fuir un pays qui n'était plus le nôtre. Comme beaucoup d'autres, j'ai dû lutter et travailler fort pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille dans ce nouvel environnement.

En juillet 1979, le gouvernement du Canada, sous le premier ministre de l'époque, Joe Clark, a fait son annonce historique d'accueillir 50 000 réfugiés vietnamiens au Canada avant la fin de 1980. En février 1980, le gouvernement annonçait qu'il accueillerait non pas 50 000 réfugiés, mais 60 000.

Après la chute de Saïgon, en 1975, les Canadiens ont généreusement ouvert leur maison et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés vietnamiens qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour rebâtir leur vie. Les Canadiens de toutes les couches de la société n'ont pas hésité à répondre à l'appel et ont fait partie d'un vaste effort international visant à trouver un refuge sûr pour ces pauvres gens.

[Français]

Sur les 60 000 réfugiés vietnamiens accueillis au Canada entre 1979 et 1980, environ 26 000 étaient parrainés par le gouvernement, tandis que 34 000 l'ont été par des organismes privés.

[Traduction]

En 1986, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la Médaille Nansen au peuple du Canada, en reconnaissance de sa contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la Médaille Nansen au peuple du Canada en reconnaissance des efforts extraordinaires qu'il a faits au nom des réfugiés vietnamiens. Le Canada est le seul pays à avoir reçu cette médaille.

Sans la générosité et l'humanité du Canada, je n'aurais jamais pu accomplir ce que j'ai accompli à ce jour. Je suis fier de prendre la parole en tant que sénateur pour défendre la liberté, les droits de la personne et la démocratie sans craindre pour ma vie. Aujourd'hui, je peux regarder ma famille en sachant que j'ai été capable de subvenir à leurs besoins et d'assurer leur bien-être.

Depuis 39 ans, chaque année, les Vietnamiens en exil partout dans le monde se rassemblent le 30 avril pour commémorer la perte de leur pays. Pour tous les Canadiens d'origine vietnamienne, le 30 avril est un jour de commémoration. Nous nous souvenons de la brutalité et des actes inhumains des communistes envers leurs adversaires. La brutale guerre du Vietnam n'a certainement rien donné de positif, mais au moins, certains ont connu un dénouement heureux. Les réfugiés de la mer vietnamiens qui se sont enfuis du Vietnam pendant et après le conflit ont eu une énorme incidence positive dans les pays où ils se sont établis. Les immigrants et réfugiés vietnamiens se sont rapidement et extrêmement bien intégrés dans le tissu de leur nouvelle patrie. Depuis leur établissement, ils apportent d'immenses contributions à l'économie de leur pays d'adoption. Plusieurs d'entre eux sont devenus avocats, médecins, juges, dirigeants, artistes ou journalistes.

Le Canada compte maintenant plus de 300 000 citoyens d'origine vietnamienne; trois générations qui célèbrent fièrement un patrimoine important au sein d'une grande nation. Depuis leur arrivée au Canada, les membres des communautés vietnamiennes prouvent constamment qu'ils sont des Canadiens travaillants capable de faire partie intégrante de la société canadienne. Des centaines de milliers de Vietnamiens ont perdu la vie à la recherche d'un avenir meilleur et de la liberté. Ces hommes, ces femmes et ces enfants se sont battus au nom de la démocratie, des droits de la personne, de la justice et de la liberté. Pour les générations canadiennes plus jeunes qui sont nées et ont grandi dans une société libre, la liberté est une chose acquise, au même titre que l'air que l'on respire.

Nous songeons rarement à l'importance et à la fragilité de la liberté parce que nous n'en sommes jamais privés. Par contre, pour les 90 millions de Vietnamiens qui vivent dans un pays communiste où règnent l'oppression et la prohibition, la liberté n'existe pas.

Le projet de loi S-219 n'a pas uniquement pour but de rappeler les atrocités ayant suivi la chute de Saïgon, mais il vise également à commémorer les réalisations des Canadiens d'origine vietnamienne afin de souligner l'ouverture d'un nouveau chapitre au Canada. Tout en nous remémorant le passé, nous sommes capables de nous concentrer sur le présent et le futur également. Le Canada est un pays merveilleux parce que nous considérons que chaque génération a la responsabilité de léguer un avenir meilleur à la génération suivante. Chacun a la responsabilité individuelle d'apporter sa contribution à cet égard.

Le 30 avril est de nos jours la date à laquelle la diaspora vietnamienne au Canada remet à l'avant-scène ces valeurs fondamentales et, dans un effort de sensibilisation, nous invite à nous rappeler les droits et libertés qui définissent notre société et cette grande institution. Le 30 avril commémore également le courage et l'héroïsme de ceux qui ont combattu pour la démocratie. Le 30 avril est le jour où nous remercions le Canada de nous avoir sauvé la vie.

Je tiens à souligner que, sans la générosité et l'humanité du Canada, moi et des milliers d'autres réfugiés vietnamiens n'aurions jamais pu accomplir ce que nous avons réussi jusqu'ici.

Nous avons maintenant le droit de vivre dans un pays merveilleux où nous pouvons jouir de la liberté et de la démocratie en tant que fiers Canadiens. Ce sont l'ouverture des gens, les possibilités offertes et les valeurs démocratiques qui nous ont amenés à faire du Canada notre patrie. Ce sont ces mêmes valeurs que nous souhaitons promouvoir dans l'intérêt des millions de Vietnamiens pour qui les droits fondamentaux n'existent à peu près pas. Le respect des droits de la personne s'est considérablement détérioré au Vietnam. Nous avons observé au cours de la dernière année une intensification de la répression qui prive la population de ses libertés religieuses, de ses droits fondamentaux et du respect de la primauté du droit. C'est pourquoi le peuple vietnamien s'unit aujourd'hui. Il se rappelle les souffrances, exprime sa gratitude et défend la cause des Vietnamiens qui ne peuvent pas jouir des mêmes droits fondamentaux de la personne et des mêmes libertés religieuses que nous, au Canada.

J'exhorte l'ensemble des sénateurs, ainsi que nos collègues de l'autre endroit, à envisager ce projet de loi comme un élément à part entière du patrimoine canadien et une preuve tangible de l'importance que nous accordons aux droits de la personne, à la liberté et à la démocratie.

Honorables sénateurs, ce fut pour moi un grand honneur de pouvoir prendre la parole pour la deuxième fois au sujet de ce projet de loi, à la date même qu'il vise à commémorer. J'ai bon espoir que, l'an prochain, nous pourrions souligner le 40^e anniversaire du Jour de l'Avril noir.

[Français]

Honorables sénateurs, je vous remercie de votre appui et de faire du 30 avril le Jour de l'Avril noir.

(Sur la motion de la sénatrice Fraser, le débat est ajourné.)

[Le sénateur Ngo]

PROJET DE LOI SUR LE JOUR DE L'AVRIL NOIR**DEUXIÈME LECTURE—SUITE DU DÉBAT**

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ngo, appuyée par l'honorable sénateur Ogilvie, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

L'honorable Mobina S. B. Jaffer : Honorables sénateurs, j'interviens pour parler du projet de loi S-219, Loi sur le Jour de l'Avril noir. J'aimerais remercier le sénateur Ngo d'avoir déposé ce projet de loi. Je suis sûre que beaucoup de membres de la communauté vietnamienne souhaitent eux aussi le remercier. Alors, merci, sénateur Ngo.

Pour les Vietnamiens partout dans le monde, le Jour de l'Avril noir est l'une des dates les plus importantes de leur histoire collective. Il souligne la chute de Saïgon le 30 avril 1975, le jour où le Vietnam du Sud est tombé aux mains du Vietnam du Nord, et le début de l'exode massif de millions de Vietnamiens qui ont dû quitter leur bien-aimée patrie.

Durant cet exode, beaucoup de Vietnamiens ont été forcés de quitter leur patrie par tous les moyens possible. Cela signifie malheureusement qu'ils ont dû embarquer à bord de bateaux surchargés et mal construits.

On a appelé « réfugiés de la mer vietnamiens » les quelque 840 000 Vietnamiens qui se sont enfuis, à l'époque sur ces embarcations dangereuses. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 215 000 personnes ont perdu la vie en mer dans ces tentatives désespérées de fuir le Vietnam. Plusieurs sont mortes noyées, d'autres, de maladie ou de faim. D'autres encore ont vu leur bateau pris d'assaut par des pirates, qui les ont alors kidnappées et vendues comme esclaves.

Le sénateur Ngo a raconté plusieurs exemples de la souffrance vécue par des réfugiés de la mer vietnamiens. J'aimerais vous parler d'un exemple qui m'a vraiment frappée. C'est l'histoire vécue par une fillette de 11 ans nommée Thuy Trang Lai. Elle écrit ceci :

J'avais 11 ans lorsque je me suis enfuie de mon pays natal dans un épouvantable tourbillon de folie, de confusion et de peur. Je me rappelle très nettement ma dévastation lorsque j'ai réalisé soudainement que ma mère ne m'accompagnerait pas.

Elle est restée pour prendre soin du reste de la famille. Elle avait les moyens de n'envoyer qu'un seul de ses enfants hors du pays, et j'étais l'aînée. Mais personne ne m'avait informée; j'ignorais complètement que j'allais partir. Je n'avais pas la moindre idée que ma vie était sur le point de changer jusqu'à ce que ma cousine de 17 ans me prenne par la main et que nous nous mettions à courir toutes les deux. Encore aujourd'hui, je fonds en larmes quand je repense à cet instant.

J'ai tenté de refouler les horreurs des effroyables premières soixante-douze heures de ce voyage en mer. La mer de Chine méridionale est sans merci au meilleur des circonstances, et on aurait dit qu'elle allait engloutir notre embarcation à tout moment. Je me serrais le ventre pour ne pas vomir. J'agrippais mes genoux avec désespoir et gardais les yeux fermés pour ne pas trop penser à ma mère.

Par contre, je ne pouvais pas m'empêcher de faire un rêve bien particulier. Comme je pleurais quand je me réveillais après avoir fait ce rêve! Je me réveillais parce que je dormais sur du bois dur et humide. Je me rendais ensuite compte que je pleurais et que des larmes coulaient sur mes joues, puis sur mes mains, qui voulaient désespérément toucher ma mère. Dans mon rêve, je buvais de la limonade que ma mère faisait à la maison et, comme toujours, elle était là à côté de moi.

Tout cela semblait si réel et si beau, mais devenait un véritable cauchemar lorsque je me réveillais. C'est à ce moment que je me souvenais qu'elle me prenait dans ses bras quand j'en éprouvais le besoin, et je pleurais alors jusqu'à l'épuisement.

Le navire en piteux état avançait péniblement sur la mer déchaînée, transportant le poids de centaines de personnes ainsi que le poids de leur douleur. Nous devions nous asseoir les uns sur les autres, et nous ne pouvions même pas voir nos propres bras et jambes. Des bébés qui ressemblaient à des poupées de chiffon hurlaient jour et nuit, tandis que des gens qui avaient 20 ans de plus que moi pleuraient eux aussi la perte de leur mère.

Je frissonnais constamment, car j'étais trempée à cause de l'eau de la mer, mais au moins, cela nettoyait les vomissures des autres sur mes vêtements.

Plus les jours passaient et plus le désespoir s'installait sur le navire. Partout autour de moi, je voyais des gens au regard hanté, rongés par la faim, dont l'état se dégradait sous mes yeux de jeune fille de 11 ans. Nous étions si entassés les uns sur les autres qu'il était difficile pour nous de bouger ne serait-ce que d'un pouce et, donc, nous restions souvent assis dans la même position pendant des jours. C'est comme si la mort m'avait rendu d'innombrables visites, plus que je ne pouvais les compter sur mes doigts tremblants.

• (1450)

Honorables sénateurs, être réfugié est l'une des épreuves les plus difficiles qu'une personne puisse subir. Lorsqu'on doit s'en remettre à la bonne volonté de la communauté internationale, on se sent complètement démuné. Je remercie le Canada et le premier ministre Trudeau d'avoir mis en place des politiques qui ont permis à ma famille et à moi de trouver un foyer au Canada, en 1975.

C'est à peu près à cette époque que le sénateur Ngo a aussi trouvé refuge au Canada.

Ceux d'entre nous qui ont été réfugiés développent des liens tacites. Nous sommes tout à fait conscients de la souffrance à laquelle tous les réfugiés doivent faire face, à divers degrés. Quelques-uns d'entre nous ont eu la chance exceptionnelle d'être accueillis à bras ouverts dans un pays comme le Canada. Nous avons eu de la chance. D'autres ont été forcés de séjourner dans des camps de réfugiés, ou d'errer d'un pays à l'autre dans l'espoir qu'on les accepte, ou qu'on leur permette au moins de continuer à vivre dans des conditions décentes.

Ceux qui, comme le sénateur Ngo et moi, ont eu la chance d'être acceptés par un pays comme le Canada, savent qu'ils auraient pu se retrouver à bord de ces bateaux ou dans ces camps de réfugiés. Nous pourrions encore vivre dans un camp de réfugiés.

Parce qu'ils comprennent cela, les sénateurs comme le sénateur Ngo, comme vous tous et comme moi travaillent sans relâche pour sensibiliser la population aux épreuves que subissent les réfugiés partout dans le monde.

En désignant le 30 avril comme Jour de l'Avril noir, nous soulignons l'accueil des 137 000 réfugiés vietnamiens qui sont arrivés au Canada entre 1976 et 1991.

Plus particulièrement, nous soulignons les efforts des familles, groupes religieux, groupes de bienfaisance et organisations non gouvernementales du pays qui ont parrainé quelque 34 000 réfugiés vietnamiens pour qu'ils viennent au Canada. Nous commémorons également les souffrances éprouvées par de nombreux réfugiés — dont Thuy Trang Lai, qui avait 11 ans à l'époque — lors de leur exode, ou de leur fuite à bord de bateaux.

Honorables sénateurs, le projet de loi S-219 revêt une grande importance aussi bien pour la communauté vietnamienne du Canada que pour quiconque a dû quitter son cher pays natal et se résoudre à assumer le statut de réfugié. J'exhorte donc les sénateurs à intervenir en faveur du projet de loi S-219, puis à l'appuyer.

(Sur la motion de la sénatrice Martin, le débat est ajourné.)